

Retraites sans risques

Reconnaître la tendance
pour les énergies fossiles

COP 21, le tournant dans la politique climatique

Les températures cette année affichent 1,2°C de plus que durant l'ère pré-industrielle. Quelques dizaines de degrés en plus et nous atteindrons le seuil de 1,5°C, qui signifie la disparition d'états du Pacifique, puis celui de 2°C, à partir duquel les effets d'amplification entreront en jeu comme la fonte du permafrost et la libération des quantités importantes de CO₂ et de méthane (gaz à effet de serre particulièrement puissant) qui s'y trouvent.

Les changements climatiques ne menacent pas seulement les vies humaines, mais aussi la stabilité du système financier comme nous a prévenu [Mark Carney, président de la Banque d'Angleterre](#), en automne 2015. Fin 2014 déjà, **plus de 400 investisseurs institutionnels** d'une valeur de \$24 billions, rassemblés sous le nom de «[Global Investor Statement on Climate Change](#)», ont appelé les dirigeants à adopter **un accord puissant et contraignant à Paris lors de la COP21 2015**. Ils craignent que, plus nous attendons avant d'adopter les mesures nécessaires pour éviter les pires conséquences des changements climatiques, plus des mesures urgentes et radicales seront inévitables, menaçant ainsi la stabilité du système ainsi que les avoirs de millions de citoyens. L'appel, auquel ont participé entre autres Allianz, Axa, Bank Vontobel, BlackRock, BNP-Paribas, Lombard Odier, Pictet, Safra Sarasin und Swiss Re, demandait **des réglementations** qui mettraient fin aux subventions pour les énergies fossiles et **taxeraient le CO₂** de façon à encourager les investissements dans les énergies renouvelables et l'innovation.

Ces appels du milieu de la finance ont pesé lourd à la COP21, où les pays se sont engagés à agir de façon plus décidée que jamais pour garder les changements climatiques sous contrôle. L'accord souligne en outre **le rôle important des flux financiers** pour la transition vers une économie sobre en CO₂. De même, le G20 a demandé au «Financial Stability Board», l'organe de surveillance de la finance mondiale, de s'assurer que les investisseurs [incorporent les risques climatiques](#) dans leur décision.

Actifs échoués dans le secteur de l'énergie fossile

Une des conséquences importantes de la décision de la COP21 de maintenir le réchauffement global bien en-dessous de 2°C est qu' **«une part importante des réserves de charbon, pétrole et gaz naturel ne pourront être mises sur le marché»**, comme l' Agence Internationale de l'Energie avait déjà prédit dans son rapport «[Energy Investment Outlook](#)» de 2014.

Le [rapport de l'OCDE](#) «Divestment and **Stranded Assets** in the Low-carbon Transition» (2015) décrit concrètement le risque qui en découle: La COP21 et sa ratification par les USA, la Chine et l'Inde (état en octobre 2016) ont démontré que l'action climatique prend de la vitesse. Une dynamique a été lancée, et celle-ci produira des «gagnants» et des «perdants». **Blackrock**, le plus gros gestionnaire d'actif du monde, anticipe une vague de mesures pour protéger le climat. «[Investors must adapt their portfolios to climate change](#)» est la conclusion de leur étude. Plus les conséquences des changements climatiques se feront visibles, plus les coûts seront pris en compte par les marchés. Les entreprises actives dans l'extraction d'énergies fossiles sont les plus exposées à la réévaluation des prix.

HSBC avait déjà averti en 2013 dans son rapport «[Oil and Carbon revisited – Value at risk from 'unburnable' reserves](#)» que les producteurs d'énergies fossiles risquaient de perdre 40 à 60 % de leur valeur, dû aux effets combinés des réserves inexploitable et de la chute anticipée des prix du pétrole et du gaz naturel.

La «bulle carbone» menace d'exploser

L'augmentation des réglementations nationales et internationales **anéantit les promesses de rendement des nouveaux investissements dans les énergies fossiles** prévient le rapport du **Credit Suisse** «Investing in carbon efficient equities – [How the race to slow climate change may affect stock performance](#)» (2015). Suite aux progrès techno-logiques et l'attractivité économique croissante des énergies renouvelables, les investissements dans les énergies fossiles deviendront des «actifs échoués» («stranded assets»). La **«bulle carbone»** menace d'exploser. La Chine veut que 20 % de son électricité soit renouvelable des 2030, et l'expérience montre que le gouvernement chinois a la volonté et la capacité de mettre ces promesses en œuvre. La construction de nouvelles centrales à charbon [a déjà été stoppée dans 15 régions](#), et le 13ème plan quinquennal 2016-2020 annonce que [ce moratoire serait étendu à tout le pays](#). Ainsi, les entreprises qui dépendent de l'exploitation et de l'utilisation de charbon, pétrole ou de gaz **sont prises au piège**: aux prix actuels du pétrole, l'exploitation de nouvelles réserves offshore ou de gaz et de pétrole de schiste n'est pas rentable. S'il augmente, les énergies renouvelables deviennent plus concurrentielles comme l'explique [le rapport mentionné de l'OCDE](#). L'IEA [confirme la baisse du prix de l'électricité solaire – de 500\\$ à 200\\$ entre 2010 et 2015 – et hydrolienne](#), et prévoit qu'elles seront largement compétitives dans un futur très proche.

Le vent commence à tourner

Les investisseurs attentifs ne peuvent ignorer que «s'agripper» aux énergies fossiles comporte d'importants risques réputationnels, comme le démontre le [procès en cours contre ExxonMobil](#) menés par les procureurs de cinq Etats des USA. Exxon est accusé d'avoir intentionnellement caché et manipulé les résultats scientifiques ainsi que trompé les marchés financier en omettant les risques liés aux changements climatiques et aux «actifs échoués» et ainsi surestimant les valeurs comptables. A la suite de ce scandale, la fondation de la puissante et chargée d'histoire **famille Rockefeller** s'est finalement [décidée désinvestir des énergies fossiles](#).

Plusieurs parmi ces entreprises seront bientôt face à un procès pour climatiques. Pour la première fois, une instance étatique, la commission philippine des droits humains, [a ouvert une enquête sur la responsabilité de 47 multinationales](#), y compris Chevron, BP, ExxonMobil, Royal Dutch Shell und ConocoPhillips.

De nouvelles conditions pour les caisses de pensions

La place financière suisse n'est pas à l'abri de ces risques. L'étude de l'OFEV [«Risque carbone pour la place financière suisse»](#) (2015) évalue l'impact qu'aurait l'incorporation des dommages climatiques dans les prix du carbone et les éventuels investissements dans des «stranded assets». Le top 5 des actifs (Shell, Total, Exxon Mobil, BP, Chevron) pourraient perdre 40 % à 100 % de leur valeur boursière selon le scénario. Et si les caisses de pension continuent d'investir dans les énergies fossiles, nos **retraites pourraient perdre 2 % à 4 %**.

Déjà aujourd'hui, les mesures réglementaires et l'obligation de transparence paraissent inévitables. [En France](#), les investisseurs doivent publier leur exposition-carbone depuis l'introduction de la loi sur la transition énergétique. Au niveau européen, le processus d'adoption de la nouvelle [Directive concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle](#) est bien avancé. Celle-ci exigerait la transparence concernant les impacts environnementaux à long-terme, les aspects sociaux et les questions de gouvernance au même niveau que le principe général de précaution. En plus de quoi l'évaluation des risques pour les retraites devra tenir compte des changements climatiques.

La prise en compte des risques est encore faible en Suisse

Bien que la fondation de l'ASIR à la fin 2015 par quelques caisses de pension importantes en Suisse pourrait mener à une prise de conscience des risques climatiques, les investisseurs Suisse sont en retard sur leurs homologues à l'étranger en ce qui concerne la prise en compte des risques climatiques. Une [étude du WWF](#) (en allemand) a montré que seule une minorité des 20 plus grandes caisses de pension suisses ont adopté les «best practices» internationales face aux changements climatiques.

Il est donc urgent que les **caisses de pensions suisses** agissent sur les **risques liés aux impacts des changements climatiques et aux investissements dans les énergies fossiles**. Ce n'est pas seulement leur responsabilité légale qui est en jeu, mais également leur **responsabilité éthique** de faire ce qui est en leur pouvoir pour empêcher les effets d'amplification dangereux du climat mondial. En tant qu'acteurs importants de la place financière suisse, elles disposent d'un puissant levier. Le [Masterplan Climat](#) de l'Alliance Climatique montre que **les activités dirigées par la place financière suisse émettent vingt fois plus de gaz à effets de serre que l'activité domestique** et atteignent ainsi 2 % des émissions mondiales.

Des façons simples de désinvestir

L'[étude de l'OFEV](#) montre qu'il est aisé pour les administrateurs des caisses de pension d'agir. Avec des indices tels que les «[MSCI Global Ex Fossil Fuels Indexes](#)», il est possible d'exclure l'extraction d'énergies fossiles du portfolio tout en gardant un même profil de risque.

L'étude soutient qu'il est possible de désinvestir des énergies fossiles **sans grand impact sur les risques à court ou moyen-terme ou la diversification**. Et l'offre d'options d'investissement climatique-compatibles croît rapidement, même pour les stratégies passives.

Les exemples à l'étranger montrent ce qui est possible

584 institutions dans 43 pays avec un volume d'investissements de \$3400 milliards se sont déjà engagées à désinvestir dans les cinq prochaines années (état en septembre 2016). Le nombre de déclarations croît de façon exponentielle, et pas seulement d'institutions à but philanthropique ou religieux mais **surtout de caisses de pension qui répondent des avoirs d'un large nombre d'assurés**. La [caisse de pension de la ville de Berlin](#) a récemment décidé de désinvestir complètement des énergies fossiles, suivant ainsi l'exemple des [caisses de pension d'Oslo, de Copenhague, de Stockholm, de Paris, d'Oxford, de Bristol de Melbourne, de Seattle, de San Francisco et de celles des employés de l'état et des enseignants de Californie](#).

Les caisses de pension (surtout les grandes et moyennes) ont également la possibilité d'utiliser leur influence, même sans directement posséder des actions. Elles peuvent **donner des instructions** à leurs gestionnaires de fonds, y compris **celle de désinvestir**. L'[International Investors Group on Climate Change \(IIGCC\)](#), les Principes d'Investissement Responsable PRI de l'ONU, et l'entreprise de conseil stratégique KPMG prennent **pro-activement influence sur les gestionnaires de fonds intermédiaires**. Il est essentiel d'**exiger** de ces derniers une stratégie orientée vers l'utilisation pro-active de leur potentiel d'influence, qui va de la discussion avec les entreprises à l'exercice direct des droits de vote. Ainsi, les **entreprises telles que les banques et les assurances** en Suisse et à l'étranger peuvent également être amenées à utiliser leur influence, désinvestir et investir dans les solutions à la crise climatique.

Conclusion

L'organe suprême est **responsable envers les assurés de la caisse de pension. Concrètement, cela signifie reconnaître à temps les risques qui pointent à l'horizon**, surtout en période de rendements faibles. Les caisses de pension qui ont une stratégie passive peuvent désinvestir à l'aide des «Fossil Fuel Free Indices». Celles qui ont une stratégie de placement active peuvent multiplier leur influence en combinant le désinvestissement avec l'utilisation de leurs droits de vote. Les demandes exprimées par vote sont renforcées par la menace de désinvestir en cas de rejet.

Une stratégie de désinvestissement informée avec des **directives claires aux gestionnaires de fonds** contribue à ce que l'organe suprême remplisse son devoir légal envers ses assurés. En choisissant de désinvestir, celui-ci accomplit également son devoir éthique et sociétal de penser à long-terme.

Début novembre 2016

Alliance climatique Suisse

c/o Alliance Sud
Monbijoustrasse 31
3000 Berne

Contact

Christian Lüthi, Secrétaire Général
Sandro Leuenberger, Investisseurs institutionnels
team@klima-allianz.ch

